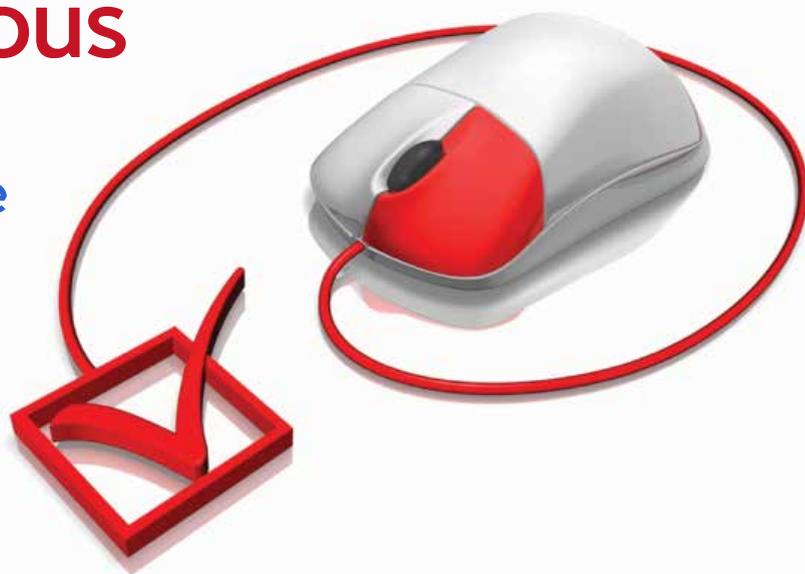


Tout ce que vous devez savoir sur les élections en ligne



Chaque club Optimiste a la capacité de *voter en ligne*

pour le prochain président d'Optimist International, deux membres du grand public au conseil d'administration et son vice-président régional! Il n'y aura plus d'élection dans le cadre du congrès international.

De quelle façon votre club peut-il voter? Voici toute l'information dont vous aurez besoin pour participer à la première élection annuelle en ligne.

Si Optimist International a dans ses dossiers la bonne adresse de courrier électronique du président du club, tous les clubs recevront par courriel les directives sur la façon de voter. Si l'adresse de courrier électronique du président n'est pas valable, la documentation sera expédiée par la poste. Les renseignements concernant le scrutin seront envoyés en mai.

Chaque club Optimiste en règle auprès d'Optimist International aura droit à un vote par tranche de 25 membres ou par tranche de toute fraction importante de ce nombre, d'après l'effectif inscrit au bureau international le 30 avril. Le scrutin aura lieu au cours du mois de juin.

Pour le président élu :

Les clubs pourront voter pour un seul candidat. Celui qui recueillera le plus grand nombre de voix exprimées sera élu.

Pour les vice-présidents élus :

Les clubs situés dans la région désignée auront droit de vote. Le candidat qui recueillera le plus grand nombre de voix exprimées sera élu.

Pour les deux membres du grand public au conseil d'administration :

Les clubs pourront voter pour au plus deux personnes. Les deux qui recueilleront le plus grand nombre de voix exprimées seront élus.

Dates à garder en mémoire

30 avril - Le nombre de voix du club est déterminé par les Règlements internationaux.

1^{er} mai - Un courriel est envoyé à chaque président de club décrivant le mode de scrutin en ligne

1^{er} juin - Début du vote en ligne pour 30 jours civils se terminant le 30 juin, à la fin du jour ouvrable.

1^{er} juillet - Résultats des élections affichés dans le site Web Optimiste.

Les clubs devraient s'assurer que l'adresse de courrier électronique du président de club en fonction dans la base de données de l'effectif Optimiste est la bonne afin d'assurer que le club recevra la procédure de vote.

- Rendez-vous à l'adresse Web www.dirigeantsoptimiste.org.
- Ouvrez une session à l'aide de vos justificatifs d'identité (nom d'utilisateur et mot de passe). (Si vous ne connaissez pas vos justificatifs d'identité, cliquez sur l'hyperlien « récupération du mot de passe ».)
- Cliquez sur votre nom et confirmez l'exactitude de l'adresse de courrier électronique ou inscrivez la bonne.

